

EMPREINTE CARBONE SCOPE ET DE L'AEROPORT INTERNATIONAL PRESIENT MODIBO KEITA SENOU (AIPMK-S)

Année 2025

Scope 1 – Émissions directes

Les émissions du Scope 1 sont classées en trois catégories :

- **Sources mobiles** (véhicules de service) ;
- **Sources fixes** (groupes électrogènes) ;
- **Procédés** (fluides frigorigènes, extincteurs).

Répartition des émissions Scope 1

Catégorie	Émissions (t CO ₂ e)	Contribution
Sources fixes	208,9	68,5 %
Sources mobiles	69,0	22,6 %
Procédés	27,0	8,9 %
Total Scope 1	304,8	100 %

Scope 2 – Émissions indirectes liées à l'énergie

Paramètre	Valeur
Électricité achetée	4 468 273 kWh
Facteur d'émission	466,0767 gCO ₂ e/kWh
Total Scope 2	2 082,6 t CO₂e

Synthèse des émissions (ACERT)

Scope	Émissions (t CO ₂ e)
Scope 1	304,8
Scope 2	2 082,6
Total net scope 1 et 2	2 387,3

L'empreinte carbone scope 1 et 2 de l'AIPMK-S est de : 2387,3 tCO₂e.

Le nombre total de passagers en 2025 est de : 1 051 776.

Le ratio par passager est de 2387,3/1 051 776 soit 0,00227 tCO₂/pax.

Le ratio par passager en 2025 à l'AIPMK-S est de : 2,27 kg CO₂/pax.